

RELATIONS ENTRE LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES QUÉBÉCOISES ET CANADIENNES EN 2006-2007

Direction du sport et de l'activité physique
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
www.mels.gouv.qc.ca

Rédaction : Mélanie Lemieux

Mars 2008

Pour information : Guy Thibault, Ph.D., guy.thibault@mels.gouv.qc.ca

INTRODUCTION

Dans le cadre du programme de soutien aux fédérations sportives québécoises offert par la Direction du sport et de l'activité physique (DSAP) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), chaque organisme soutenu est appelé à produire un rapport annuel quant à l'état de ses relations avec l'organisme canadien de régie sportive auquel il est affilié. Pour l'année financière 2006-2007, cinquante fédérations sur soixante-dix l'ont fait, pour un taux de réponse de 71,4 %. Nous pouvons supposer que les organismes non répondants éprouvent peu ou pas de problèmes avec l'organisme canadien et que c'est la raison de leur abstention. Toutefois, nous ne pouvons confirmer avec certitude cette hypothèse.

RÉSULTATS

L'évaluation des relations entre les fédérations québécoises et canadiennes a été effectuée suivant les neuf thèmes suivants :

- 1° la sélection des équipes,
- 2° l'encadrement des équipes canadiennes,
- 3° la gestion des groupes d'entraînement de haut niveau,
- 4° la formation des entraîneurs,
- 5° l'assemblée générale annuelle,
- 6° la disponibilité des documents en langue française,
- 7° l'information en langue française sur le site Internet,
- 8° les autres communications,
- 9° les relations administratives.

Pour chacun de ces points, les fédérations sportives ont d'abord évalué globalement la situation, selon une échelle de trois points, puis ont commenté leurs réponses (voir annexe 1 : Questionnaire). Finalement, les fédérations étaient invitées à donner leur évaluation générale et à faire des recommandations à la DSAP. Certaines fédérations sportives ayant formulé plus d'un commentaire par thème, il arrive que la somme des pourcentages présentés dans cette section soit supérieure à 100 %.

Évaluation globale

Les résultats de l'évaluation globale pour chacun des critères cités précédemment sont présentés au tableau 1. Les relations entre les deux paliers de fédérations sont généralement harmonieuses. Toutefois, la formation des entraîneurs et l'accessibilité à de la documentation en français semblent être problématiques pour plusieurs fédérations.

TABLEAU 1
POURCENTAGE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES QUÉBÉCOISES QUI N’AVAIENT AUCUN PROBLÈME
À SIGNALER (☺), QUI RÉPONDENT QUE CERTAINS ÉLÉMENTS DEVRAIENT ÊTRE AMÉLIORÉS (☹)
ET QUI TROUVENT QUE LA SITUATION EST PROBLÉMATIQUE (⊗),
POUR CHACUN DES NEUF THÈMES

Thèmes	Non applicable	☺	☹	⊗
	%	%		
Sélection des équipes	2	46	48	4
Encadrement des équipes canadiennes	2	42	48	8
Gestion des groupes d’entraînement de haut niveau	20	32	34	14
Formation des entraîneurs	4	22	48	26
Assemblée générale annuelle	0	54	34	12
Disponibilité des documents en langue française	0	22	52	26
Information en langue française sur le site Internet	2	40	38	20
Autres communications	6	36	40	18
Relations administratives	6	56	30	8

N = 50 fédérations

Sélection des équipes

Plus de la moitié des associations n’ont pas commenté ce thème (tableau 2). Parmi celles l’ayant fait, près de la moitié considèrent la situation acceptable. L’absence de critères de sélection clairs et fixes semble tout de même être à l’origine de quelques conflits entre les fédérations québécoises et canadiennes.

TABLEAU 2
POURCENTAGE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES QUÉBÉCOISES SELON LES SITUATIONS
DÉCLARÉES POUR LA SÉLECTION DES ÉQUIPES

Situation déclarée	%
Très bien ou acceptable dans l’ensemble	24
Règles floues ou critères de sélection changeant in extremis	10
Inhabileté du personnel concerné à s’exprimer en français	4
Règles de sélection mal diffusées ou en anglais seulement, non communiquées ou communiquées en retard à la fédération québécoise	4
Sélection des équipes effectuée trop souvent ou tout le temps hors du Québec, ce qui engendre des contraintes monétaires pour y participer	4
Barrière linguistique diminuant les chances de sélection des francophones	2
Frais de compétitions assumés par les athlètes	2
Autres situations problématiques	2
N’a pas commenté ou ne s’applique pas	54

Encadrement des équipes canadiennes

Bien que 42 % des fédérations québécoises n'aient expérimenté de situation problématique au cours de la dernière année, en ce qui a trait à l'encadrement des équipes canadiennes (tableau 1), une fédération québécoise sur cinq considère que les fédérations canadiennes n'encadrent pas suffisamment les équipes nationales (tableau 3). Le manque de ressources financières des fédérations canadiennes pourrait expliquer cette situation.

TABLEAU 3
POURCENTAGE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES QUÉBÉCOISES SELON LES SITUATIONS
DÉCLARÉES POUR L'ENCADREMENT DES ÉQUIPES CANADIENNES

Situation déclarée	%
Très bien ou acceptable dans l'ensemble	16
Manque d'encadrement	20
Ressources financières insuffisantes au niveau de la fédération canadienne (la fédération québécoise peut avoir à compenser)	12
Inhabileté du personnel concerné à s'exprimer en français	8
Information sur les équipes canadiennes mal diffusée ou en anglais seulement, non communiquée ou communiquée en retard aux fédérations québécoises	4
La fédération canadienne établit le calendrier de l'équipe canadienne de façon incohérente (sélections, camps, compétitions retenues, etc.)	2
Les athlètes sont mal informés des horaires, ce qui entraîne des problèmes de logistique	2
Autres situations problématiques	6
N'a pas commenté ou ne s'applique pas	44

Gestion des groupes d'entraînement de haut niveau

Plus de la moitié des associations (56 %) ne se sont pas prononcées sur la gestion des groupes d'entraînement de haut niveau, mais ceux qui l'ont fait ont des avis partagés (tableau 4). En effet, 12 % des fédérations québécoises considèrent que le travail effectué par les fédérations canadiennes est acceptable, alors que 10 % considèrent qu'elles pourraient en faire davantage dans ce domaine. De plus, un autre 10 % des répondants a déploré le manque d'installations de haut niveau au Québec, obligeant ainsi les athlètes à s'entraîner à l'extérieur.

TABEAU 4
POURCENTAGE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES QUÉBÉCOISES SELON LES SITUATIONS
DÉCLARÉES POUR LA GESTION DES GROUPES D'ENTRAÎNEMENT DE HAUT NIVEAU

Situation déclarée	%
Très bien ou acceptable dans l'ensemble	12
Les centres nationaux pourraient en faire plus (financement et encadrement)	10
Aucun centre national au Québec, les athlètes doivent s'entraîner dans une autre province, ce qui entraîne des frais importants	10
La fédération canadienne utilise peu ou pas les locaux des centres nationaux situés au Québec	4
Les programmes offerts sont inadéquats	4
Information sur les centres nationaux diffusée en anglais seulement, mal diffusée, non communiquée, ou communiquée en retard aux fédérations québécoises ou aux athlètes	4
Problèmes de communication avec les centres nationaux situés dans l'Ouest canadien	2
Autres situations problématiques	4
N'a pas commenté ou ne s'applique pas	56

Formation des entraîneurs

On a vu plus haut que la formation des entraîneurs est l'un des thèmes qui est ressorti parmi les plus problématiques dans l'évaluation globale (tableau 1). Il semble que cette situation soit due à la difficulté qu'éprouve le tiers des fédérations québécoises à obtenir des programmes de formation pour leurs entraîneurs qui soient complets, à jour et en français (tableau 5).

TABEAU 5
POURCENTAGE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES QUÉBÉCOISES SELON LES SITUATIONS
DÉCLARÉES POUR LA FORMATION DES ENTRAÎNEURS

Situation déclarée	%
Très bien ou acceptable dans l'ensemble	4
La fédération canadienne tarde à mettre à jour ou à produire en français le programme de certification des entraîneurs (par manque de ressources) ou les programmes sont présentement en développement ou en transition	34
Programme de formation en anglais seulement	6
Inhabileté du personnel concerné à s'exprimer en français	4
La fédération canadienne n'est pas intéressée à organiser les séminaires ou activités proposées par la fédération québécoise	4
La fédération québécoise est laissée à elle-même quant à la mise à jour des programmes de formation	4
Autres situations problématiques	4
N'a pas commenté ou ne s'applique pas	44

Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle est l'un des thèmes pour lequel les fédérations ont rapporté le moins de situations problématiques (tableau 1). Toutefois, une association sur cinq semble toujours éprouver de la difficulté à participer aux assemblées générales en français.

TABEAU 6
POURCENTAGE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES QUÉBÉCOISES SELON LES SITUATIONS
DÉCLARÉES POUR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

Situation déclarée	%
Très bien ou acceptable dans l'ensemble	12
AGA toujours tenue en anglais (inhabileté du personnel concerné à s'exprimer en français)	20
La fédération québécoise n'est pas représentée à l'AGA de la fédération canadienne	10
Activité qui n'a pas la formule ou le retentissement auquel on s'attendrait	10
AGA toujours tenue hors du Québec	6
Autres situations problématiques	4
N'a pas commenté ou ne s'applique pas	50

AGA = assemblée générale annuelle

Disponibilité des documents en langue française, l'information en langue française sur les sites Internet et autres communications

Plus de la moitié des fédérations (56 %) éprouvent de la difficulté à obtenir la documentation en langue française en même temps qu'en langue anglaise (voir tableau 7). Ce problème, déjà soulevé dans le cadre de la formation des entraîneurs, se répercute également sur les sites Internet des fédérations canadiennes. En effet, 28 % des fédérations québécoises déplorent le manque de bilinguisme ou la piètre qualité du français du site Internet de leur vis-à-vis canadien (voir tableau 8). En ce qui a trait aux autres modes de communication, le même problème est soulevé, et ce, dans 28 % des cas (tableau 9).

TABEAU 7
POURCENTAGE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES QUÉBÉCOISES SELON LES SITUATIONS
DÉCLARÉES POUR LA DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS EN LANGUE FRANÇAISE

Situation déclarée	%
Très bien ou acceptable dans l'ensemble	6
Documents toujours en anglais, difficulté à recevoir les documents en français, ceux qui le sont ne le sont pas dans un français correct ou délais de traduction trop longs	56
Nette amélioration	10
Autres situations problématiques	2
N'a pas commenté ou ne s'applique pas	28

TABLEAU 8
POURCENTAGE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES QUÉBÉCOISES SELON LES SITUATIONS
DÉCLARÉES POUR L'INFORMATION EN LANGUE FRANÇAISE SUR LES SITES INTERNET

Situation déclarée	%
Très bien ou acceptable dans l'ensemble	14
Site Internet en anglais seulement, en français en partie seulement ou dans un français incorrect	28
Délais entre les versions anglaises et françaises	6
Informations erronées en français sur le site Internet	4
Autres situations problématiques	2
N'a pas commenté ou ne s'applique pas	48

TABLEAU 9
POURCENTAGE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES QUÉBÉCOISES SELON LES SITUATIONS
DÉCLARÉES POUR LES AUTRES COMMUNICATIONS

Situation déclarée	%
Très bien ou acceptable dans l'ensemble	4
Communications en anglais seulement, en français en partie seulement ou dans un français incorrect	28
Délais trop longs, ce qui laisse peu de marge de manœuvre	8
La fédération canadienne ne consulte pas la fédération québécoise lors de l'élaboration de programmes	4
Nette amélioration	2
Autres situations problématiques	4
N'a pas commenté ou ne s'applique pas	50

Relations administratives

Dans l'ensemble, les relations administratives semblent être bonnes entre les fédérations québécoises et canadiennes puisque 56 % des répondants n'ont signalé aucun problème dans l'évaluation générale (tableau 1) et que 78 % n'ont pas commenté ou ont répondu que la situation était acceptable (tableau 10). Lorsque des problèmes sont soulevés, ils semblent avoir trait à la gestion interne des fédérations canadiennes. Certains regroupements québécois ont attribué cette situation au manque de personnel permanent dans ces organisations.

TABLEAU 10
POURCENTAGE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES QUÉBÉCOISES SELON LES SITUATIONS
DÉCLARÉES POUR LES RELATIONS ADMINISTRATIVES

Situation déclarée	%
Très bien ou acceptable dans l'ensemble	14
Problèmes de gestion du côté de la fédération canadienne	8
Irrégulières et imprévisibles	6
Relations tendues, règles démocratiques bafouées	4
Toujours en anglais	4
La réalité francophone est souvent oubliée ou ignorée	2
Autres situations problématiques	4
N'a pas commenté ou ne s'applique pas	64

Évaluation générale

De manière générale, près de six fédérations québécoises sur dix (58 %) considèrent entretenir de bonnes relations avec leur fédération canadienne (tableau 11). Toutefois, 8 % des fédérations québécoises doivent être constamment vigilantes afin de s'assurer que leurs droits sont respectés par les organismes canadiens. Dans ce sens, l'absence de bilinguisme à l'échelle canadienne demeure un problème majeur pour 4 % des fédérations québécoises.

TABLEAU 11
POURCENTAGE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES QUÉBÉCOISES SELON LES SITUATIONS
DÉCLARÉES POUR L'ÉVALUATION GÉNÉRALE

Situation déclarée	%
Très bien ou acceptable dans l'ensemble	58
Nette amélioration du climat	8
Communication à améliorer	8
Vigilance requise en tout temps de la part de la fédération québécoise	8
Relations très difficiles	8
Relations à améliorer	6
Manque de personnel permanent/associations souvent gérées par des bénévoles	6
L'absence de bilinguisme demeure un problème majeur	4
Informations floues quant aux ressources allouées à l'équipe nationale	2
Autres commentaires	0
N'a pas commenté	4

Recommandations

Seulement 46 % des associations participantes font des recommandations à la DSAP (tableau 12). Parmi les plus fréquentes, on retrouve le besoin de faire pression auprès des fédérations canadiennes, afin de s'assurer que les athlètes québécois aient les mêmes droits linguistiques que ceux des autres provinces, ce qui comprend l'utilisation d'un français de qualité dans les divers modes de communication.

TABLEAU 12
POURCENTAGE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES QUÉBÉCOISES SELON LES RECOMMANDATIONS

Recommandation	%
Faire pression sur les fédérations canadiennes pour améliorer la qualité du français	12
Accorder une plus grande aide financière directement à la fédération québécoise	10
Faire pression auprès de Sport Canada pour qu'il surveille de près les fédérations canadiennes afin que les membres des fédérations québécoises aient les mêmes droits que ceux des autres provinces	6
Proposer aux fédérations nationales des traducteurs et des interprètes qui connaissent la réalité sportive du Québec	2
Autres recommandations	16
N'a pas commenté	56

CONCLUSION

Le questionnaire employé pour l'année 2006-2007 étant différent de celui des années antérieures, il n'est pas possible de comparer les résultats et de témoigner de l'évolution de la situation dans les relations entre les fédérations québécoises et canadiennes. Tout de même, à l'instar de travaux d'envergure réalisés sur la même problématique au niveau canadien et québécois (Comité consultatif fédéral-provincial sur l'égalité linguistique d'accès aux services en sports, 1990; Comité sur la place du Québec dans le système sportif canadien, 2001; et Commissariat aux langues officielles, 2000), il appert que les problèmes de langue et le manque de ressources soient toujours d'actualité. Pour pallier cette situation, les fédérations québécoises suggèrent à la DSAP de faire pression sur le gouvernement fédéral afin que ce dernier veille à ce que les fédérations canadiennes assurent les services en français aussi bien qu'en anglais. Ainsi, même si la majorité des fédérations québécoises entretiennent de bonnes relations avec les organismes canadiens de régie concernés, une vigilance constante semble être requise afin de préserver les droits linguistiques des athlètes québécois.

BIBLIOGRAPHIE

Comité consultatif fédéral-provincial sur l'égalité linguistique d'accès aux services en sports. Rapport présenté aux sous-ministres adjoints et aux sous-ministres concernés, juin 1990.

Comité sur la place du Québec dans le système sportif canadien. Le Québec dans le système sportif, rapport présenté au ministre délégué au Tourisme, au Loisir et au Sport, août 2001.

Commissariat aux langues officielles. Les langues officielles dans le système sportif canadien, Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, vol. 1, 2000.

**Évaluation de l'état des relations entre la fédération sportive québécoise et
l'organisme canadien de régie concerné**
Rapport annuel 2006-2007¹

Année : _____

Organisme : _____

Responsable (nom et coordonnées) :

Évaluation de l'état des relations avec la fédération canadienne (Répondez selon une échelle de 1 à 3, où 1 = situation problématique, 2 = certains éléments à améliorer, 3 = aucun problème à signaler, et commentez s'il y a lieu.)

1. Sélection des équipes canadiennes : **1 2 3**

Commentaires² :

2. Encadrement des équipes canadiennes : **1 2 3**

Commentaires :

3. Gestion des groupes d'entraînement de haut niveau (centres nationaux) :

1 2 3

Commentaires :

¹ On peut télécharger le présent document à partir du site Internet du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : www5.mels.gouv.qc.ca/sportloisir/sportetactivite/publications.asp

Rappel : En vertu des normes du Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises, les organismes doivent déposer un rapport annuel d'activités qui comprend une évaluation de l'état des relations avec l'organisme canadien de régie concerné.

Voir : www5.mels.gouv.qc.ca/sportloisir/Publications/Sport/PSFSQNormesAdmBud2007-2010.pdf

² Ajouter des lignes au besoin.

4. Formation des entraîneurs :	1	2	3
--------------------------------	---	---	---

Commentaires :

5. Assemblée générale annuelle :	1	2	3
---	----------	----------	----------

Commentaires :

6. Disponibilité des documents en langue française : 1 2 3

Commentaires :

7. Information en langue française sur le site internet : 1 2 3

Commentaires :

8. Autres communications :**1 2 3****Commentaires :**

9. Relations administratives :**1 2 3****Commentaires :**

Évaluation générale de l'état des relations avec la fédération canadienne :

Recommandations au Secrétariat au loisir et au sport :

Signature de la personne responsable

Date : _____